



ÉCHO LOGIS

CAP CHARPENTIER BOIS

CAP Charpentier Bois - RNCP 41012

805 heures - 8940€ - Éligible CPF

Programme de formation détaillé- Contexte et présentation de la formation



Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Date mise à jour : 21 août 2025

code RNCP : 41012

Ministère de l'éducation Nationale et de la jeunesse

Contexte et présentation de la formation

Le charpentier bois est un professionnel du bâtiment spécialisé dans la fabrication et la pose d'ouvrages en bois ou en matériaux dérivés. Son rôle est essentiel dans la construction de bâtiments neufs, la rénovation, la restauration du patrimoine, ainsi que dans certains travaux d'agencement ou d'aménagement intérieur et extérieur.

À partir de plans techniques ou de consignes précises, il prépare les éléments en atelier (traçage, découpe, usinage, assemblage), puis intervient sur chantier pour leur mise en place (levage, ajustement, fixation). Il peut ainsi réaliser des charpentes traditionnelles, des structures en ossature bois, des planchers, des escaliers, ou encore des bardages et autres éléments de finition.

Le charpentier travaille dans le respect des règles de sécurité, des normes de qualité, des contraintes environnementales et des exigences du chantier. Il utilise des outils manuels et électroportatifs, des machines stationnaires et, de plus en plus, des outils numériques (logiciels de dessin technique, machines à commande numérique, outils de suivi de chantier). Il exerce son métier principalement en équipe, en lien avec d'autres professionnels du bâtiment (maçons, couvreurs, menuisiers...), et doit faire preuve de rigueur, d'autonomie, de précision et d'un bon sens de l'organisation. Ce métier s'exerce au sein d'entreprises artisanales, de PME ou de structures plus importantes spécialisées dans la construction bois.

Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Charpentier bois (RNCP41012).

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier. A cause de l'utilisation des machines, le risque de blessures est élevé, le candidat doit être en capacité de se concentrer et de respecter les consignes de sécurité. Le candidat ne doit pas être sujet à des malaises (ex : vagal) ou des crises (ex : épilepsie) imprévisibles.

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de « Charpentier Bois »
- Mettre en pratique les techniques de bases du métier de Charpentier Bois
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1, 2 et 3 du référentiel du CAP :

BLOC 1 : Préparation de la fabrication et la mise en oeuvre sur chantier	BLOC 2 : Fabrication d'un ouvrage	BLOC 3: Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier
- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation - Traduire graphiquement une solution technique - Établir et optimiser les quantitatifs - Compléter des processus de réalisation	- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage - Organiser et sécuriser l'espace de travail - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants - Installer son poste de travail, les outillages - Réaliser les opérations de taille et d'usinage - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition - Préparer l'approvisionnement du chantier - Effectuer les opérations d'entretien courant	- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages - Implanter les ouvrages sur chantier - Lever et stabiliser les structures bois - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre - Communiquer avec les différents partenaires



Contenu/Programme

Module 1 : Diagnostic et maintenance de base

- Identifier et interpréter les données techniques d'un ouvrage (plans, consignes)
- Analyser les contraintes de réalisation et les situations de chantier
- Proposer des solutions techniques adaptées, chiffrer les quantitatifs
- Réaliser des dessins d'exécution (2D/3D)
- Optimiser les processus de préparation et suivi de fabrication

Module 2 : Tracé, débit et découpe en atelier

- Rechercher caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer avec précision les éléments bois
- Organiser son poste, préparer et contrôler matériaux et outillages
- Tailler, débiter, usiner selon les plans
- Réaliser des assemblages et opérations de finition
- Maintenir l'équipement propre et en sécurité

Module 3 : Assemblage et finition en atelier

- Effectuer assemblage mécanique et ajustements
- Contrôler l'ouvrage en cours de fabrication
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Entretenir les équipements et les outils

Module 4 : Mise en œuvre sur chantier

- Relever les repères et topographie du site
- Organiser et sécuriser ses interventions en tenant compte des contraintes
- Installer, lever et stabiliser les structures en bois
- Poser revêtements, isolants, accessoires
- S'adapter à des structures anciennes, effectuer des remplacements ou rénovations
- Valider la conformité des ouvrages et supports
- Assurer la communication avec les partenaires (maçons, menuisiers, clients...)

Module 5 : Approche professionnelle et insertion

- Secteurs professionnels visés (habitat, patrimoine, bâtiments publics, etc.)
- Parcours professionnels envisagés : charpentier poseur, chef d'équipe, conseil client, création d'entreprise
- Introduction aux codes ROME liés (F1501, F1503)



Durée : 805 h (dont 140h de stage en entreprise)

Dates : Entrées/Sorties Tout au long de l'année

Effectifs : de 2 à 10 stagiaires

Horaires : 9h00-12h00/14h00-18h00 (les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Lieu : 175 Avenue de la Dourdenne 31620 Fronton

Tarifs : 8940,00€ TTC par participant

A noter : Il existe diverses sources de financements (CPF, PôleEmploi, OPCO...) en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise.

Consultez-nous pour en savoir plus : contact@echodartistes.com

Préparation aux examens et bilan de formation :

Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :

- EP2- Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication
- EP3 - Fabrication et installation d'un mobilier

Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser

Bilan de la formation et conseils pour la suite.

Stage en entreprise: 4 semaines distribuées en 2 périodes de deux semaines.

Autres informations importantes :

Tenue de travail adaptée de rigueur.

Equipe Pédagogique et Administrative

« Écho Logis vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation. »

Standard : 07 68 28 71 09 - contact@echodartistes.com

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre **livret d'accueil** avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Votre formateur :

La formation est assurée par un professionnel du métier disposant de plus de **10 ans d'expérience en charpente bois**. Les sessions se déroulent dans notre **atelier pédagogique**, dans des conditions proches du réel.

Modalités et délais d'accès

Avant toute entrée en formation, un entretien est réalisé avec un membre de l'équipe d'Écho d'Artistes. Cet échange permet de vérifier que vous remplissez les pré-requis nécessaires et de s'assurer que la formation correspond bien à vos attentes et à votre projet. Il permet également, si besoin, d'adapter le parcours de formation à votre profil.

Délai d'inscription : au minimum 3 semaines avant le début de la session.

Modalités et méthodes pédagogiques

Les contenus et supports de formation sont conçus en collaboration étroite avec notre équipe de formateurs et formatrices, tous engagés dans le respect de notre politique qualité. Cela garantit un déroulement optimal et cohérent de votre parcours.

Nos formations sont dispensées en **présentiel, en atelier, et reposent sur une pédagogie active et individualisée**, spécifiquement pensée pour un public adulte.

Elles se déroulent :

- **En petits groupes**, afin de favoriser la pratique, les échanges, les retours personnalisés et l'accompagnement de chacun.
- **Dans un environnement professionnel**, avec un rythme adapté, du matériel de qualité et des conditions propices à l'apprentissage de compétences concrètes.

Une pédagogie basée sur l'expérience :

Vous êtes l'acteur principal de votre formation. Grâce aux mises en situation et à l'**apprentissage par la pratique**, vous développez à la fois vos savoir-faire et votre capacité à progresser en autonomie. Le **livret d'accueil** vous propose des conseils pour tirer le meilleur parti de votre expérience.

À l'issue de la formation, vous serez en mesure de vous **auto-évaluer**, et de poursuivre, en toute confiance, le développement de vos compétences.

Suivi et évaluation

Avant l'entrée en formation :

Un **entretien de positionnement** permet de vérifier que les prérequis sont bien réunis. Il est suivi d'une phase d'**auto-positionnement** fondée sur le référentiel du CAP, afin d'identifier vos acquis et vos besoins.

Pendant la formation :

Des **évaluations régulières** jalonnent le parcours pour permettre à chacun de mesurer sa progression.

Les modalités sont variées et adaptées aux situations d'apprentissage :

- **Évaluations individuelles ou collectives**
- **QCM, travaux pratiques**, mises en situation professionnelles
- **Analyse de la mise en œuvre des savoir-faire**, en lien avec les exigences du référentiel du CAP





- **Examens blancs**, préparant aux épreuves du diplôme

En fin de formation :

Un **entretien de bilan individuel** est organisé afin d'évaluer les apports de la formation en lien avec votre projet professionnel. Une **attestation de formation** vous est remise, détaillant les compétences acquises.

Après la formation :

Un **suivi post-formation** est assuré entre 6 et 12 mois après la fin du parcours, via un questionnaire en ligne. Il vise à mesurer l'impact de la formation sur votre parcours et à recueillir votre retour d'expérience.

Important : La présentation aux épreuves du CAP se fait en candidat libre. Il revient au stagiaire d'effectuer les démarches d'inscription.

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous sommes attachés à garantir l'égalité des chances et à permettre à chacun de se former dans les meilleures conditions, en tenant compte de ses capacités et de ses besoins spécifiques.

À ce titre, nous nous engageons à :

- Assurer un traitement équitable de toutes les candidatures,
- Faciliter l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap,
- Proposer des aménagements adaptés afin de sécuriser et individualiser chaque parcours,
- Réorienter les candidats, si nous ne sommes pas en mesure de répondre de façon satisfaisante à leurs besoins.

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez notre référent handicap :

Benjamin DeOliveira – Responsable de formation

contact@echodartistes.com

07 82 74 75 76

Epreuves du CAP

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP – Charpentier bois, Ministère de l'Education Nationale :

https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/cap_Charpentier_bois.html

Débouchés, suite de parcours et équivalence / passerelle

Débouchés professionnels :

À l'issue de la formation, les titulaires du CAP Charpentier bois peuvent accéder directement à l'emploi. Ils exercent leur activité principalement dans les domaines suivants :

- Construction bois (maisons individuelles, bâtiments agricoles ou industriels)
- Réhabilitation ou restauration de bâtiments anciens
- Travaux de structure (charpentes traditionnelles, ossatures bois, planchers)
- Aménagements bois (terrasses, escaliers, auvents...)

Ils peuvent intégrer :

- Des entreprises artisanales ou PME du bâtiment
- Des coopératives ou groupements d'artisans
- Des structures spécialisées en construction bois ou en patrimoine

Les métiers visés incluent notamment :

- **Charpentier bois**
- **Monteur en structures bois**
- **Aide-charpentier**
- **Poseur en ossature bois**

Suite de parcours et poursuite d'études :

Le CAP peut constituer une première étape vers des formations de niveau supérieur ou complémentaires :

- **Mention complémentaire (MC) Technicien en structures bois**
- **Bac professionnel Technicien constructeur bois (TCB)**
- **Bac pro Interventions sur le patrimoine bâti (IPB), option charpente**
- **BTS Systèmes constructifs bois et habitat (SCBH) (après Bac Pro)**
- **Certificats de spécialisation ou formations complémentaires en éco-construction, taille de charpente, levage, etc.**

Équivalences et passerelles :

Ce CAP peut permettre :

- L'obtention de **blocs de compétences capitalisables** dans d'autres diplômes du même champ professionnel (référentiels compatibles)
- L'accès à des **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** pour d'autres certifications dans le secteur du bâtiment
- L'intégration de dispositifs de **reconversion ou de professionnalisation**, notamment pour les adultes en transition

Echo Logis Académie - 175 av. de la Dourdenne 31620 - Fronton

☎ 07 68 28 71 09 ✉ echodartistes@gmail.com

🌐 echodartistesacademie.com

SARL ECHO D'ARTISTES au capital de 13590 € - RCS toulouse 821 107 455 - 365

ZA de La Dourdenne - 31620 FRONTON

Code NAF 3220 Z - Organisme de formation enregistré sous le N° 76.31.09363.31
auprès de la préfecture Midi-Pyrénées. Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'Etat.



ÉCHO LOGIS

